



Me Omarini Nathalie  
Responsable des Ressources Humaines  
Airbus Paris-Le Bourget  
1 place du Général Valérie André

Objet : Irritants, climat social Airbus Paris Le Bourget

Dugny le 10 juin 2026

Madame la Directrice,

Par courrier du 21 mai 2026, FO a alerté le Groupe sur les problématiques de reconnaissance des salariés « cols bleus » ainsi que sur plusieurs irritants affectant leur quotidien et le bon fonctionnement de l'entreprise.

Je souhaite aujourd'hui attirer plus particulièrement votre attention sur la situation du climat sociale du site Airbus Paris-Le Bourget. Les remontées du terrain font état de difficultés persistantes qui alimentent un malaise croissant et traduisent des attentes fortes en matière de reconnaissance, de considération et d'amélioration des conditions de travail.

Nous portons régulièrement ces sujets à la connaissance de la Direction sans qu'une amélioration durable ne soit constatée. Cette absence d'évolution nourrit l'incompréhension des salariés et fragilise la confiance qu'ils accordent à l'entreprise.

Les équipes continuent d'assurer leurs missions avec professionnalisme malgré des difficultés organisationnelles récurrentes : manque de visibilité sur les priorités, changements fréquents d'orientation, difficultés d'approvisionnement et insuffisance des moyens matériels. Salariés et encadrants se retrouvent régulièrement confrontés à des objectifs sans disposer des moyens nécessaires pour y répondre.

La gestion des vestiaires constitue un sujet majeur de mécontentement. Le nombre de vestiaires disponibles est insuffisant, notamment pour certaines catégories de personnel. L'absence d'un système efficace de suivi et de réattribution conduit certains salariés à demeurer durablement sans vestiaire alors qu'il s'agit d'un équipement indispensable à leur activité. Ce dysfonctionnement a des conséquences directes sur la gestion des vêtements de travail. Certains salariés sont contraints de transporter et d'entretenir eux-mêmes leurs tenues professionnelles, qui sont souillées de poussières de matériaux composites. Cette pratique soulève des interrogations légitimes en matière d'hygiène, de santé et de sécurité.

Bien que ces situations ne soient pas constatées de manière uniforme dans l'ensemble des services, les salariés nous alertent, également, sur une dégradation de certaines pratiques managériales. Les nombreuses remontées recueillies font état d'exigences difficilement conciliables avec les réalités opérationnelles et les moyens disponibles. Elles relèvent également des attitudes excessivement directives, ne laissant aucune place au dialogue, ainsi que des marques récurrentes d'irrespect à l'égard des salariés.

Cette dégradation se traduit également par une pression croissante autour de la réalisation d'heures excédentaires et par le non-respect quasi systématique des délais de prévenance. Ces pratiques ont des répercussions importantes sur la vie personnelle et familiale des salariés et témoignent d'une non-prise en compte de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Beaucoup témoignent avoir subi une forme de stigmatisation ou de suspicion lorsqu'ils ont été confrontés à un problème de santé, un arrêt de travail ou un accident du travail. Certains rapportent également des pressions visant à ne pas réaliser les arrêts liés aux accidents du travail.

Ces constats révèlent un écart préoccupant entre la réalité observées sur le terrain et les principes managériaux qu'Airbus affirme promouvoir.

La liste est non exhaustive, mais l'accumulation de ces irritants altèrent profondément la confiance envers l'entreprise, alimentent un désengagement des équipes croissant et contribue à une dégradation du climat social.

Ainsi nous constatons qu'un nombre grandissant de salariés, y compris parmi les plus expérimentés, s'interrogent sur leur avenir au sein du site et engagent des démarches à l'extérieur. Au-delà de l'impact humain et social, cette situation fait peser un risque réel sur la préservation des compétences, la transmission des savoir-faire, l'attractivité du site et la continuité de l'activité.

Dans un environnement industriel exigeant, la perte progressive d'expertises, la démotivation des équipes et les difficultés de fidélisation affectent la performance collective, la qualité des réalisations, la maîtrise des délais ainsi que la capacité du site à répondre durablement à ses enjeux opérationnels et stratégiques.

Face à ce constat, nous estimons indispensable que des mesures concrètes soient engagées rapidement afin de répondre aux attentes légitimes exprimées par les salariés.

- Une véritable reconnaissance de l'engagement et du travail réalisés par les équipes.
- Des pratiques managériales respectueuses, fondées sur la confiance, l'écoute et la prise en compte de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.
- Une organisation du travail plus lisible, plus cohérente et davantage stabilisée.
- Des moyens matériels adaptés aux besoins opérationnels.
- La garantie d'un traitement respectueux et équitable des situations individuelles, notamment en matière de santé au travail, d'arrêt de travail et d'accident du travail.
- La mise à disposition d'un nombre suffisant de vestiaires ainsi qu'un système transparent et efficace permettant leur gestion et leur réattribution.
- Le respect des délais de prévenance et l'absence de toute pression concernant la réalisation d'heures excédentaires.
- Des actions concrètes visant à préserver les compétences, favoriser la transmission des savoir-faire et renforcer l'attractivité du site.
- La mise en place d'espaces de dialogue permettant aux salariés de s'exprimer librement sans crainte de conséquences.

Compte tenu du caractère récurrent, ancien et désormais préoccupant des difficultés évoquées, FO sollicite la mise en place d'une cellule de crise associant la Direction et les organisations syndicales représentatives.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations distinguées.

M Philippe Bonnaire  
Secrétaire de la Section Syndicale  
FO Airbus Paris-Le Bourget

